

OPÉRATION ENFANT SOLEIL – NORMES GRAPHIQUES

UTILISATION DU NOM OPÉRATION ENFANT SOLEIL. L'appellation «Opération Enfant Soleil» doit être utilisée telle quelle pour les différentes communications. On ne parle pas de l'Opération Enfant Soleil, d'OES ou de la Fondation Opération Enfant Soleil, mais bien d'Opération Enfant Soleil. Pour le téléthon, on indique le Téléthon Opération Enfant Soleil.

UTILISATION DE L'UN DES LOGOS D'OPÉRATION ENFANT SOLEIL. Le logo doit être reproduit tel quel. Il ne peut être modifié, altéré, déformé ou transformé. Il doit toujours être approuvé par la direction des communications d'Opération Enfant Soleil.

1. LOGO OPÉRATION ENFANT SOLEIL



2. LOGO AVEC MENTION «FIER PARTENAIRE DE» / «FIÈRE PARTENAIRE DE» Les partenaires qui ont amassé plus de 25000\$ annuellement au profit d'Opération Enfant Soleil ont l'occasion, selon les normes de visibilité établies, d'utiliser la mention «Fier partenaire d'Opération Enfant Soleil» ou «Fière partenaire d'Opération Enfant Soleil». Seuls ces partenaires ont l'autorisation d'utiliser cette mention. Un logo spécial a été réalisé afin de s'assurer de la bonne utilisation de la mention.



3. LOGO AVEC MENTION «AU PROFIT DE»

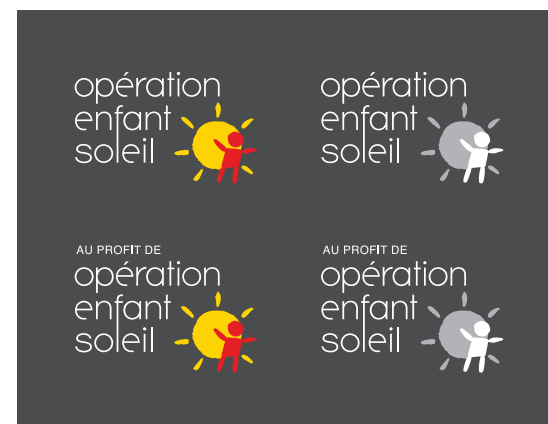
- Une entente doit être préalablement établie avant toute utilisation de notre logo ou de notre nom pour l'organisation d'une activité au profit d'Opération Enfant Soleil. Si vous ne possédez pas d'entente, communiquez avec un agent des relations avec les partenaires d'Opération Enfant Soleil.
- Le logo doit être placé de façon visible, mais doit être plus petit que celui du partenaire ou de l'activité.
- Vous devez présenter votre matériel promotionnel à votre agent qui le fera approuver par la direction des communications avant publication ou diffusion. Cette approbation devra être demandée au moins 24 heures à l'avance (jours ouvrables).
- Dans vos activités de promotion, vous devrez indiquer quel montant d'argent sera retourné à Opération Enfant Soleil afin de bien informer le donateur.



VERSION EN NOIR ET BLANC N'employez les versions en noir et blanc que si l'utilisation de la couleur est impossible. Lorsque le logo doit être appliqué en renversé, utilisez la version prévue à cet effet.



VERSION RENVERSÉE Il existe deux versions inversées des logos. Choisissez l'une des versions proposées ci-dessous selon le contexte. La version en noir et blanc peut être utilisée uniquement si l'emploi de la couleur est impossible.



OPÉRATION ENFANT SOLEIL – NORMES GRAPHIQUES (SUITE)

ESPACE DE PROTECTION Afin d'assurer la lisibilité et la visibilité des logos, laissez autour de ceux-ci un espace exempt de texte et de tout autre élément graphique. Afin de déterminer cet espace, se référer aux indications ci-dessous.



DIMENSION MINIMALE La taille minimale de chaque logo est déterminée par la taille de la police afin que les logos demeurent lisibles en tout temps. La dimension minimale est de 15 mm.



TYPOGRAPHIE Chalet est la famille de caractères à utiliser dans toutes les communications. S'il est impossible d'utiliser Chalet, lui substituer la famille de caractères Arial.

a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z
 A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z
 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0 ! « # % & ' () * + , - . / : ; < > = ? @ \ \$ ¢

Chalet – LondonNineteenSixty

a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z
 A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z
 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0 ! « # % & ' () * + , - . / : ; < > = ? @ \ \$ ¢

Chalet – NewYorkNineteenSixty

COULEURS OFFICIELLES

PAPIER COUCHÉ

Annonces magazines

PAPIER NON COUCHÉ

Annonces journaux et toutes autres utilisations incluant objets promotionnels

WEB

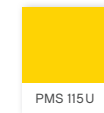
Toute utilisation électronique

PAPIER COUCHÉ



C 0
M 15
J 100
N 0

PAPIER NON COUCHÉ



C 00
M 10
J 100
N 00

WEB

R 254
V 196
B 19



C 5
M 100
J 100
N 00



C 5
M 100
J 100
N 00

R 224
V 17
B 45



C 00
M 00
J 00
N 85



C 00
M 00
J 00
N 85

R 71
V 71
B 71



C 00
M 00
J 00
N 35



C 00
M 00
J 00
N 35

R 182
V 182
B 182